

### III LA SALLE DE COUTURE

---

**L**ELLE m'est chère et à bon droit. C'est là que souvent, tous les quinze jours, quoique tous les huit jours serait plus beau et plus parfait, je reviens m'asseoir. C'est à deux heures qu'il faudrait venir. Je l'ai oublié, je le confesse. Je suis arrivée tard et par ma faute trop de fois. J'aurais dû songer, quand je m'amusais à causer après le dîner, que l'heure s'enfuyait rapide et que je ne pourrais rattraper le temps perdu. Mais je vais mieux faire.

Tous les quinze jours ou à peu près je viens donc. Le travail qui m'y attend n'est pas des plus délicats. Je n'ai pas à faire tourner mon rouet, à filer ma quenouille comme dans les contes de fées, les autres fois avec avidité. Je n'ai pas à y broder des dentelles merveilleuses, dentelles de baptême, dentelles de mariage, dentelles de bal. Je n'ai pas encore à y peindre au pastel ou à l'aquarelle des éventails, de la soie, des bibelots. Mes doigts n'auront pas à agencer des rubans, des fleurs, des mousselines. Quoi donc alors ? Tout simplement à coudre pour les pauvres. La grosse étoffe, la toile commune me seront confiées pour que j'en fasse des robes, des chemises, des vêtements dont ont besoin les petits pauvres l'hiver. Si j'y songeais ! avec quel entrain je me hâterais d'assembler, d'ourler, de surjeter pour que plus tôt, pour qu'en plus grand nombre soient préparés les manteaux, cousues les jupes, tricotés les bas. Travailler pour Dieu, suivre son ouvrage et le reprendre pour le compléter à chaque réunion, mettre à cela toute sa bonne volonté, tout son esprit de foi ; ce sont les conseils que nous donnait monsieur le directeur à la dernière réunion. Je veux en garder le souvenir. La salle de couture me reverra l'année prochaine. J'y reviendrai joyeuse et aimable, c'est mon devoir ; mais aussi généreuse et chrétienne, résolue plus que jamais de faire de mon travail un acte surnaturel et partant méritoire devant Dieu.

ANNE.

*Moi-même.*